

Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

PHUSPA

PHUSPA

PHUSPA
PHUSPA
PHUSPA

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique AZOFIN

de la société

FINCHIMICA S.P.A

enregistrée sous le

n°2016-2759

PHUSPA

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 5 octobre 2018,

Considérant que les propriétés physico-chimiques du produit ne peuvent pas être considérées comme similaires à celles du produit de référence,

Considérant que les exigences de l'article D.253-9 du code rural et de la pêche maritime ne sont pas remplies,

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **n'est pas autorisée** en France.



Signature : [Signature]

Date : 12/10/2018

Lieu : Paris

Organisme : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire

Produit : AZOFIN - Fertilisant à base de fer et de zinc

Code : PHUSPA - 2016-2759

Nature : Produit phytopharmaceutique

Conditionnement : Sac de 25 kg

Contenu : Fer et zinc

Principales utilisations : Agriculture, viticulture, arboriculture

Autres informations : Aucune information supplémentaire n'a été fournie.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Document de référence pour la sécurité et la santé publique

Informations générales sur le produit

Nom du produit	AZOFIN	
Type de produit	Générique	
Titulaire	FINCHIMICA S.P.A Via Lazio, 13, 25025 Manerbio (BS), ITALIE	
Formulation	Suspension concentrée (SC)	
Contenant	250 g/L - azoxystrobine	
Produit de référence	Nom commercial	AMISTAR
	N° AMM	9600093
Numéro d'intrant	803-2016.01	
Numéro d'AMM	-	
Fonction	Fongicide	
Gamme d'usage	Professionnel	

A Maisons-Alfort le, **20 NOV. 2018**

Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)